



Donation à mon épouse de 50% d'un bien immobilier

Par **SADFAB**, le 17/11/2008 à 12:07

Bonjour,

Je souhaite effectuer une donation à mon épouse. Nos sommes mariés sans contrat. J'ai acquis avant mon mariage un bien immobilier dont je suis seul propriétaire et souhaite effectuer une donation à mon épouse à hauteur de 50%. Quelle démarche? Quels frais? quelles conséquences.
D'avance merci.